

Groupe VOLKSWAGEN France s.a.

**Conditions Générales de Vente et de
Livraison des outils spéciaux et/ou
équipements de Groupe Volkswagen France
s.a. aux opérateurs indépendants**



Date de mise à jour : février 2009

1 - Généralités

Les présentes conditions s'appliquent aux équipements et outils spéciaux qui seront vendus par Groupe Volkswagen France s.a. aux opérateurs indépendants. Il est entendu que Groupe Volkswagen France s.a. ne vend aucun outillage ou équipement spécial à des organismes bancaires, organismes de crédit, sociétés de location ou toute autre société ne fournissant pas directement ou indirectement des services de réparation et d'entretien de véhicules automobiles.

Le lieu d'exécution pour toutes les obligations dérivant des présentes conditions est le siège de Groupe Volkswagen France s.a.

Le droit français s'applique aux présentes conditions ainsi qu'à leur interprétation et exécution.

La juridiction compétente exclusive pour tous les litiges concernant l'interprétation, la validité ou l'exécution des présentes conditions de vente et de livraison est attribuée au Tribunal de Grande Instance de Paris. Groupe Volkswagen France s.a. se réserve cependant le droit de saisir le tribunal compétent de l'opérateur indépendant tant matériellement que territorialement.

2 – Création du compte client

Afin de pouvoir acquérir les outils spéciaux et/ou équipements de Groupe Volkswagen France, l'opérateur indépendant doit **préalablement** être titulaire d'un « Compte Client Comptable» auprès de Groupe Volkswagen France s.a..

La création d'un compte client auprès de Groupe Volkswagen France s.a. nécessite la fourniture par l'opérateur indépendant des éléments suivants :

- Adresse de facturation complète ;
- Numéro TVA intra-communautaire ;
- Inscription au registre du commerce ;
- Numéro de SIRET.

Ces documents sont à adresser par voie postale à l'adresse suivante :

Groupe Volkswagen France sa
Service Equipement et Outillage

11 avenue de Boursonne BP 61
02601 Villers-Cotterêts Cedex

A réception de ces documents, le compte client sera créé par Groupe Volkswagen France s.a.. Ce compte client portera une identification à 8 caractères dont les 4 premiers seront : 0600

La confirmation de la création de votre Compte Client et son identification seront transmises à L'opérateur indépendant par courrier.

Suite à la création de ce compte, et sous réserve du respect des exigences liées à GEKO, Groupe Volkswagen France s.a. procédera à la création d'un « Identifiant GEKO » nécessaire à l'utilisation des fonctions « en ligne » des appareils de diagnostic spécifiques aux marques du Groupe Volkswagen France s.a. Les détails des exigences liées à GEKO sont disponibles dans le document « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants ».

3 – Procédure de commande des outils spéciaux et/ou équipements

Pour tout renseignement sur le descriptif d'un outil ou d'un équipement spécial, son prix ou sa disponibilité, l'opérateur indépendant peut contacter par téléphone le Trade Care Center de Groupe Volkswagen France s.a. au 03.23.73.77.50.

Le Trade Care Center de Groupe Volkswagen France s.a. n'enregistrera aucune commande par téléphone.

Pour tout renseignement relatif aux appareils de diagnostic VAS505X (par exemple VAS5051B, VAS 5052A...), l'opérateur indépendant devra impérativement prendre connaissance du document « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants »

L'utilisation du bon de commande disponible sur le site www.volkswagen.fr/ Rubrique La Marque Volkswagen/ Infos ateliers indépendants est une condition nécessaire à l'enregistrement de chaque commande émise par l'opérateur Indépendant.

En cas de réception d'un bon de commande raturé, illisible, incomplet ou erroné, Groupe Volkswagen France s.a. prendra contact téléphoniquement avec l'opérateur indépendant afin de valider un nouveau bon de commande annulant le précédent.

Les commandes lient l'opérateur indépendant si elles n'ont pas été déclinées par le Groupe Volkswagen France s.a. dans un délai de 4 semaines. L'opérateur indépendant ne peut faire valoir aucun droit au titre de commandes rejetées.

L'opérateur indépendant reçoit pour les outils spéciaux et/ou équipements commandés et livrables une confirmation de commande comportant les informations nécessaires.

La confirmation de commande doit être contrôlée immédiatement à réception. Les divergences par rapport à la commande doivent être signalées immédiatement à Groupe Volkswagen France s.a.

Dans le cas où la divergence n'a pas été signalée par l'opérateur indépendant dans le délai d'une semaine à compter de la réception de la confirmation de commande, la vente est considérée comme conclue sur la base de la confirmation de commande.

Avant l'enregistrement définitif de la commande, Groupe Volkswagen France vérifiera la disponibilité des références commandées. Dans le cas d'une rupture de stock, L'opérateur indépendant en sera averti. La commande pourra alors être modifiée sur proposition de Groupe Volkswagen France ou à la demande de l'opérateur Indépendant.

Important !

Pour toute commande d'un appareil de diagnostic VAS 505X (par exemple : VAS5051B, VAS5052A, ...), un abonnement à la documentation technique est nécessaire à son utilisation basique. L'opérateur indépendant doit souscrire en ligne sur le site erWin un abonnement au CD de base et au CD de Marque.

Important !

Par ailleurs, afin de coder l'antidémarrage dans les clefs d'un véhicule, ou l'antivol d'un autoradio d'origine par exemple, une connexion en ligne est nécessaire. L'opérateur indépendant doit se référer à la documentation « Appareils de diagnostic et connexion en ligne pour les opérateurs indépendants ».

4- Prix

Groupe Volkswagen France s.a. vend les équipements et outils spéciaux à l'opérateur indépendant aux prix en vigueur à la date de l'expédition.

5- Modalités de Paiement

A l'enregistrement définitif du bon de commande dans le compte client de l'opérateur indépendant, une facture est éditée puis expédiée à l'adresse fournie par l'opérateur indépendant titulaire du compte client.

Aucune expédition ne sera réalisée avant réception par Groupe Volkswagen France s.a. du règlement de la facture correspondante par l'opérateur indépendant.

Groupe Volkswagen France s.a. livre les outils spéciaux et/ou équipements moyennant un règlement par l'opérateur indépendant :

- Soit au comptant par virement bancaire avant même leur remise à l'expédition par Groupe Volkswagen France s.a.
- Soit par traite avalisée sur 58 jours à la banque (une confirmation écrite de la banque doit être adressée au Service Comptabilité Client de Groupe Volkswagen France s.a.) dans la limite du plafond d'encours accordé.

Les coordonnées bancaires de Groupe Volkswagen France à ces fins sont les suivantes :

Numéro de compte: 10000000399 Titulaire du compte: Groupe VOLKSWAGEN France (Comptabil Clients)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identification nationale

Code banque Numéro d'agence Numéro de compte Clé RIB
15128 00001 10000000399 64

Domiciliation

VOLKSWAGEN BANK Saint Denis

Identification internationale

IBAN (Numéro de compte courant international)

FR76 1512 8000 0110 0000 0039 964

BIC (Identifiant code banque)

VOWAFR21

Domiciliation

VOLKSWAGEN BANK Saint Denis

Titulaire du compte

Groupe VOLKSWAGEN France (Comptabilité Clients)

L'opérateur indépendant prend à sa charge la totalité des frais liés à ses règlements.

Tout manquement de l'opérateur indépendant à ses obligations de paiement, non régularisé dans un délai de huit jours suite à l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception portant mise en demeure, entraînera de plein droit l'exigibilité immédiate de l'intégralité des créances de Groupe Volkswagen France s.a..

Des pénalités à un taux d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal seront appliquées en l'absence de paiement ou dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture, lorsque le versement intervient au-delà du délai fixé aux présentes conditions générales de vente.

6- Expédition et livraison

Groupe Volkswagen France s.a. déclenche l'expédition des équipements et/ou outillages commandés et disponibles qu'après enregistrement du paiement par son Service Comptabilité Client

Les outils spéciaux et/ou équipements commandés par l'opérateur indépendant seront livrés par Groupe Volkswagen France s.a. sur la base de ses capacités de livraison et de son propre approvisionnement ; l'opérateur indépendant s'engage à accepter également des livraisons partielles. Le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, Groupe Volkswagen France s.a. se réservant la possibilité de procéder à la livraison avant ou après la date de livraison.

L'opérateur indépendant ne peut invoquer aucun droit né de l'absence de livraison ou d'un retard de livraison dès lors que l'absence ou le retard de la livraison est dû à des événements non imputables à Groupe Volkswagen France s.a., tels que, par exemple, catastrophes naturelles, cas de force majeure, dispositions administratives, guerre, émeute, interruption des transports, naufrage de navires, grève, lock-out, réquisitions, blocus, incendie, difficultés d'approvisionnement auprès des sous-traitants etc. En cas de dépassement du délai de livraison depuis plus de six mois en raison de ces événements, tant l'opérateur indépendant que Groupe Volkswagen France s.a. sont en droit de mettre un terme à la vente.

En cas de dépassement du délai de livraison depuis plus de trois mois pour des raisons autres que celles mentionnées au paragraphe 2., l'opérateur indépendant peut renoncer à sa commande. Tous autres recours de la part de L'opérateur indépendant sont exclus sauf dans l'hypothèse d'un dol imputable à Groupe Volkswagen France s.a..

Groupe Volkswagen France s.a. se réserve la possibilité pendant le délai de livraison de procéder à des modifications relatives à la fabrication et/ou aux caractéristiques techniques des produits contractuels. Ces modifications pourront notamment générer une extension du délai de livraison.

7- Réception

L'opérateur indépendant réceptionnera les outils et/ou équipements spéciaux commandés au lieu convenu et à la date annoncée.

Si l'opérateur indépendant ne réceptionne pas les outils et/ou équipements spéciaux durant le délai supplémentaire raisonnable fixé par Groupe Volkswagen France s.a., Groupe Volkswagen France s.a. est habilité à réclamer, à l'expiration du délai supplémentaire, des intérêts de retard au taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal calculés sur le prix de la (ou des) facture(s) correspondante(s). Par ailleurs, Groupe Volkswagen France s.a. est également habilité à mettre un terme à la vente et à réclamer un dédommagement pour le préjudice subi, évalué au minimum à 5 % du prix d'achat augmentés des frais de retour ou d'expédition à un autre lieu des produits.

L'opérateur indépendant ou son mandataire confirmera la remise conforme des produits contractuels en apposant sa signature sur le document de livraison. Les dommages éventuels seront mentionnés sur le document de livraison et à déclarer immédiatement selon les prescriptions de Groupe Volkswagen France s.a.. Les réclamations en raison d'une livraison incomplète ou inexacte seront effectuées auprès du transporteur mandaté par Groupe Volkswagen France s.a. dès la réception de la livraison en remettant les documents prévus à cet effet. Si tel n'est pas le cas, l'opérateur indépendant perd tous ses droits et actions y afférents. Les conditions de garantie sont applicables aux livraisons défectueuses.

4 – Formulaire de commande.

BON DE COMMANDE EQUIPEMENT- OUTILLAGE SPECIAUX DE GROUPE VOLKSWAGEN France s.a.

A compléter et à retourner par Fax au N° 03 23 73 80 37

- **Raison Sociale:**
- **Adresse:**
- **Nom/Prénom :**
- **N° de client GVF :** 0600.....

Reconnaît avoir pris connaissance et accepte les conditions Générales de vente et de livraison des outillages spéciaux et équipements de Groupe Volkswagen France s.a. (disponibles sur le site internet www.volkswagen.fr -Rubrique La Marque Volkswagen / Service/Opérateurs indépendants)

Référence	Désignation	Prix € H.T.	Quantité	Total H.T

Total H.T	
TVA 19,6%	
Total TTC	

Date :

Cachet de l'Entreprise

Signature :